

## Déconfinement Macron-Philippe-Blanquer dans les collèges et lycées

# Des décisions irresponsables

**Le plan de déconfinement annoncé par le 1<sup>er</sup> ministre et le ministre de l'Éducation nationale pour les élèves et les personnels suscite bien plus d'interrogations qu'il n'apporte de réponses et bien plus de craintes que de garanties. Il provoque une véritable levée de boucliers.**

### Le mot d'ordre du gouvernement : débrouillez-vous localement !

La reprise des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> aurait lieu à partir du 18 mai, dans les départements verts. Celle des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et des lycéens serait décidée fin mai. Et surtout, le retour dans les établissements est renvoyé aux choix locaux.

### La santé des personnels n'est pas à géographie variable

« Les acteurs de terrain trouveront des solutions et je leur fais confiance. » ! Autrement dit, le gouvernement a décidé de transférer la responsabilité de la reprise sur les personnels et les collectivités locales. Il place ainsi les personnels en première ligne des décisions de reprise et d'exposition aux risques de contamination dès le 11 mai. Le ministre Blanquer a clairement fait le choix de transformer l'école en garderie. C'est sa priorité. Pour le SNFOLC et sa fédération, c'est inacceptable !

### Les réactions sont nombreuses et sans ambiguïté : c'est NON !

- Le syndicat des chefs d'établissement Indépendance & Direction-FO « considère que la reprise effective des cours doit se faire en septembre prochain pour les collégiens et lycéens. Les semaines à venir pourraient être utilisées pour le soutien des plus fragiles, pour l'orientation et pour l'affectation, pour les inscriptions et les impondérables administratifs de fin d'année et de préparation de la rentrée. » (communiqué du 28/04/20)

- 84% des familles, selon les sondages d'opinion, déclarent ne pas vouloir prendre de risques pour leurs enfants comme pour eux-mêmes : ils n'envoieront pas leurs enfants à l'école à partir du 11 mai, ni au collège à partir du 18, ni au lycée ensuite,

- de nombreux maires refusent d'endosser la lourde responsabilité de créer les conditions d'une deuxième vague de contamination et annoncent qu'ils n'ouvriront pas les écoles de leur commune,

- les pétitions se multiplient. La pétition de la FNEC FP-FO (<https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-dépistage-systématique-sans-tous-les-moyens-de-protection-nécessaires/>) a dépassé les 54 000 signatures en quelques jours. Plus de 12 000 sur la pétition FO-FSU-CGT-SUD dans l'académie

de Rouen pour dire « pas de test, pas de masques = pas de reprise le 11 mai ». Des milliers de signatures aussi dans le Var, en Haute-Loire, par exemple. Le refus est général, personne ne veut mettre en danger les élèves, les personnels de l'Éducation nationale, les familles, les salariés. 70% des Français ne font pas confiance au gouvernement sur le déconfinement.

- dans les collèges et les lycées, les personnels se réunissent à l'initiative de FO par tous les moyens : audio/ visio-conférences, groupes whatsapp, etc. Ces réunions sont nombreuses et les personnels s'y pressent car ils veulent s'informer et savoir comment résister face aux décisions du gouvernement qui ne passent pas. De qui se moque-t-on ? Les réunions de plus de 10 personnes sont interdites mais on peut rassembler 15 élèves par salle... ? Cherchez l'erreur ! C'est notre santé, notre vie qui est en jeu, celle de la population. Tous se tournent vers le syndicat pour mettre en œuvre tous les moyens réglementaires d'assurer leur protection : ASA pour les personnels dont la santé fragile les rend « à risques », procédure d'alerte, droit de retrait, grève.

Les personnels s'organisent pour s'opposer à la reprise à partir du 11 mai. Ils refusent qu'un seul élève ou un personnel puisse perdre la vie parce qu'il aura été exposé au covid dans son établissement, au motif qu'il faudrait faire redémarrer l'économie, selon la déclaration du ministre de l'économie, B. Lemaire « il faut se remettre au travail ». Comment accepteraient-ils aussi de reprendre alors qu'une contamination au covid-19 directement liée à la reprise du travail ne serait même pas reconnue comme maladie professionnelle ?

### Partout les personnels avec leurs syndicats prennent position

Partout dans les prises de position, les mêmes exigences sont posées : pas de reprise sans dépistage systématique, sans matériel de protection adapté et homologué, sans garantie absolue de sécurité. Les personnels constatent qu'il n'y a aucune urgence, ni pédagogique, ni sanitaire, à reprendre le 11 mai, le 18 mai et même début juin.

**Le SNFOLC invite les personnels à multiplier les réunions et les prises de position avant le 11 mai.**

**Le SNFOLC, avec sa fédération la FNEC FP-FO soutiendra tous les personnels qui refuseront de retourner sur leur lieu de travail par tous les moyens (droit de retrait, grève). La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève.**